

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la **21^{ème} Assemblée Générale Ordinaire** de notre association qui se déroulera le :

Dimanche 22 octobre 2017

16h précise dans le **Salon Bleu**

CHÂTEAU DES ÉVÊQUES à LAVÉRUNE

L'ordre du jour sera le suivant :

- Compte-rendu moral.
- Compte-rendu financier.
- Election des membres du Conseil d'Administration

Si vous pensez pouvoir vous investir dans PRÉLUDE, prenez dès maintenant contact avec Pascal ([06 08 77 85 70](tel:0608778570)). Nous acceptons les candidatures de tous ceux qui viendraient avec des belles idées d'activités et de toutes les énergies !

- Questions diverses.

Cette AG est ouverte à tous mais, pour pouvoir voter, **vous devez être à jour de votre cotisation** 2017-2018 (l'adhésion est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante). Vous pourrez renouveler votre adhésion sur place avant l'AG ou le faire en nous renvoyant par courrier le bulletin que vous trouverez fichier joint.

Si vous ne pouvez être présent, pensez à renvoyer votre pouvoir (document ci-joint).

Cette assemblée sera suivie à 19h dans le salon de musique italien d'un **concert exceptionnel**

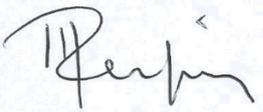
Lettres d'amour de Robert et Clara Schumann

Ulrike Van Cotthem – soprano

Conrad Wilkinson – piano

Nous nous retrouverons ensuite avec les artistes dans la Salle de la Vieille Porte autour de notre traditionnel *buffet convivial*, que vous nous aiderez à constituer en apportant du salé, du sucré ou quelques boissons.

Bien amicalement,



Pascal Herpin
Président



Association PRÉLUDE - 21 rue Jules GUESDE - 34080 Montpellier - tel 04 67 45 18 45

BULLETIN D'ADHÉSION OU RENOUELEMENT DE COTISATION

Saison en cours 2017-2018 :

J'adhère à l'association PRÉLUDE ou je renouvelle ma cotisation

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

..... Téléphone :

E-mail : Montant :

Mode de Règlement :

Date : Signature :

Cotisation simple 20 €

Cotisation familiale 30 €

Indiquez les noms et prénoms :

.....

Membre bienfaiteur € (préciser le montant)

Paiement à l'ordre de PRÉLUDE
à adresser au siège de l'Association,
21 rue Jules Guesde
34080 MONTPELLIER